

Conditions Générales de Vente – Moumoute

SAS Moumoute en création, représentée par :

Micro-entreprise Noé Le Blavec.

SIRET : 921 923 256 00017

Dernière mise à jour : Avril 2026

Article 1 – Objet et champ d’application

Les présentes conditions générales de vente s’appliquent de plein droit à toute vente de panneaux acoustiques en laine de mouton, ainsi qu’à leurs accessoires et services associés, proposés par **Moumoute**, représentée par Noé Le Blavec, micro-entrepreneur immatriculé sous le SIRET [921 923 256 00017], dont le siège est situé 7 avenue Ferdinand Gaillard 69530 Brignais.

Elles définissent les droits et obligations de Moumoute et de ses clients, qu’ils soient professionnels ou particuliers, dans le cadre de la fourniture de produits finis prêts à poser, emballés et livrés conformément aux devis établis. Toute commande passée, qu’elle soit effectuée par signature d’un devis, bon de commande ou confirmation écrite, implique l’acceptation sans réserve des présentes conditions, à l’exclusion de tout autre document émanant du client, tel que ses propres conditions d’achat.

Les présentes conditions annulent et remplacent toute version antérieure. Moumoute se réserve le droit de les modifier à tout moment, sous réserve d’en informer le client avant toute nouvelle commande. Les conditions particulières indiquées sur les devis ou protocoles signés prévalent sur les présentes conditions générales en cas de contradiction.

Article 2 – Devis, commandes et modalités de vente

Tout achat de panneaux acoustiques ou de prestations associées fait l’objet d’un devis détaillé, transmis par voie électronique ou postale. Ce document précise la nature des produits, leurs caractéristiques techniques, les quantités, les prix unitaires et totaux, les modalités de livraison, ainsi que les délais de réalisation. Le devis est valable pendant une durée de trente jours à compter de sa date d’émission, sauf mention contraire.

La commande devient ferme et définitive dès réception par Moumoute du devis signé par le client, accompagné du paiement de la totalité ou de l’acompte de trente pour cent du montant total hors taxes. Cet acompte constitue un engagement irrévocable de la part du

client et couvre les frais initiaux de mise en œuvre, notamment l'approvisionnement en matières premières et la préparation des outils de production. En cas d'annulation de la commande par le client après ce stade, l'acompte reste acquis à Moumoute à titre de dédommagement, sauf accord écrit contraire.

Moumoute se réserve le droit de refuser toute commande, notamment en cas de doute sur la solvabilité du client ou si les conditions de livraison ne peuvent être garanties. Dans un tel cas, le client en sera informé par écrit dans les meilleurs délais et l'acompte sera remboursé.

Article 3 – Prix et modalités de paiement

Les prix indiqués sur les devis sont exprimés en euros, hors taxes car la TVA n'est pas applicable pour l'entreprise (article 293B du CGI) . Ils tiennent compte des tarifs en vigueur au moment de l'établissement du devis et peuvent être révisés en cas de variation significative du coût des matières premières sous réserve d'en informer le client avant confirmation de la commande.

Le règlement s'effectue selon les modalités suivantes :

- Trente pour cent du montant total à la commande, à titre d'acompte.
- Soixante-dix pour cent restant avant livraison, sur présentation de la facture définitive

Si demande explicite du client par mail, et acceptation de Moumoute, règlement comptant possible après livraison, sur présentation de la facture définitive au maximum dix jours ouvrés après la signature du bon de livraison.

Les paiements sont à effectuer par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées figurent sur le devis. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'application de pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur, majoré de un point cinq pour cent par mois.

Les frais de transport et d'emballage sont facturés en sus, selon un forfait indiqué sur le devis. Pour les livraisons en France métropolitaine, ces frais s'élèvent à soixante euros pour les commandes standard. Les livraisons à l'international font l'objet d'un devis spécifique, incluant les éventuels droits de douane et taxes locales, à la charge exclusive du client.

Article 4 – Livraison et transfert des risques

Les délais de livraison indiqués sur les devis sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Moumoute en cas de dépassement, notamment en raison de contraintes d'approvisionnement ou de force majeure. Ils courent à compter de la réception de l'acompte et de la confirmation écrite de la commande.

La livraison est réputée effectuée dès la remise des produits au transporteur ou, en cas de livraison directe par Moumoute, dès leur mise à disposition à l'adresse indiquée par le client. Les risques liés aux produits sont transférés au client à ce moment précis. Il appartient au client de vérifier l'état des marchandises à réception et de formuler toute réserve éventuelle, par écrit et sous quarante-huit heures, à l'adresse contact@moumoute.fr. À défaut, les produits seront réputés conformes et exempts de vice apparent.

En cas de retard ou d'impossibilité de livraison imputable au client, notamment en raison d'une adresse erronée ou de l'absence de personne habilitée à réceptionner la marchandise, les frais supplémentaires engendrés seront facturés au client.

Article 5 – Réception, rétractation et retours

Pour les clients particuliers, conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, un délai de rétractation de quatorze jours est accordé à compter de la réception des produits. Ce droit ne s'applique pas aux produits personnalisés ou fabriqués sur mesure selon les spécifications du client, ni aux commandes passées par des professionnels.

En cas d'exercice du droit de rétractation, le client doit retourner les produits dans leur emballage d'origine, en parfait état et complets, à ses frais. Le remboursement interviendra sous trente jours à compter de la réception des produits retournés, déduction faite des frais de retour.

Pour les produits présentant un défaut de conformité ou un vice caché, le client dispose d'un délai de sept jours à compter de la livraison pour en informer Moumoute par écrit, accompagné de photographies illustrant le problème. Après expertise, Moumoute procédera, selon son choix, au remplacement ou à la réparation du produit défectueux, sous réserve que le défaut ne résulte pas d'une mauvaise utilisation ou d'une installation non conforme aux préconisations fournies.

Article 6 – Garanties

Moumoute garantit ses panneaux acoustiques contre tout défaut de fabrication pendant une période de un an à compter de la date de livraison. Cette garantie couvre les vices de matière ou de conception affectant l'usage normal du produit, mais exclu tout autres dommages résultant d'une usure normale, ou d'une installation non conforme aux instructions fournies.

La garantie ne s'applique pas aux dommages esthétiques mineurs, tels que les variations de couleur naturelles de la laine, ni aux malformations causées par des chocs ou des manipulations incorrectes. En cas de mise en œuvre de la garantie, Moumoute remplacera ou réparera, à sa discrétion, le produit défectueux dans un délai raisonnable, sans que cela ne puisse donner lieu à une indemnisation supplémentaire.

Par ailleurs, dans le cadre de son engagement en faveur de l'économie circulaire, Moumoute s'engage à reprendre, aux frais du client, les panneaux acoustiques en fin de vie afin de les recycler. À cette occasion, le client bénéficiera d'une réduction de dix pour cent sur une commande ultérieure, sous réserve que les produits retournés soient dans un état permettant leur valorisation.

Article 7 – Responsabilités et limitations

La responsabilité de Moumoute ne saurait être engagée en cas de dommage indirect, tel que la perte de bénéfices, l'interruption d'activité ou tout préjudice commercial ou moral, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits vendus. En aucun cas, la responsabilité de Moumoute ne pourra excéder le montant total de la commande concernée.

Moumoute décline toute responsabilité en cas de non-respect des préconisations d'installation ou d'utilisation communiquées au client. Ce dernier s'engage à suivre scrupuleusement les instructions fournies, notamment en matière de fixation des panneaux et de conditions environnementales.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Les designs, procédés de fabrication et toutes autres créations intellectuelles associés aux panneaux acoustiques Moumoute restent la propriété exclusive de l'entreprise. Toute reproduction, modification ou utilisation non autorisée de ces éléments est strictement interdite et pourrait faire l'objet de poursuites.

Dans le cadre de collaborations avec des designers ou partenaires externes, une convention spécifique sera établie pour définir les droits de propriété intellectuelle et les modalités de valorisation des créations communes.

Article 9 – Résiliation

En cas de manquement du client à ses obligations, notamment en matière de paiement ou de respect des présentes conditions, Moumoute se réserve le droit de résilier la commande par simple notification écrite, sans préjudice de tous dommages et intérêts. L'acompte versé restera alors acquis à Moumoute à titre de clause pénale.

De même, Moumoute pourra suspendre ou annuler toute livraison en cas de force majeure, telle que définie par la jurisprudence française, ou en cas de rupture d'approvisionnement en matières premières, sans que cela ne puisse donner lieu à des dommages et intérêts en faveur du client.

Article 10 – Litiges et médiation

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions sera, dans un premier temps, soumis à une tentative de règlement amiable. À défaut d'accord, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Lyon, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les référés.

Pour les clients particuliers, une procédure de médiation pourra être engagée auprès du médiateur de la consommation compétent, dont les coordonnées seront communiquées sur simple demande.

Article 11 – Protection des données personnelles

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre des commandes sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles sont utilisées exclusivement pour la gestion des commandes, la relation client et, sous réserve du consentement exprès du client, l'envoi d'informations commerciales relatives aux nouvelles gammes de produits ou aux initiatives en faveur de l'économie circulaire.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à l'utilisation de ses données, qu'il peut exercer en adressant sa demande à l'adresse **contact@moumoute.fr**.

Article 12 – Clauses spécifiques liées à l'économie circulaire

Moumoute s'engage à ce que l'intégralité de la laine utilisée dans le rembourrage de ses panneaux provienne de filières locales et recyclées, dans une démarche de traçabilité et de transparence. Les preuves de cette origine pourront être communiquées au client sur simple demande.

Le client s'engage, pour sa part, à ne pas jeter les panneaux en fin de vie dans les déchets ménagers classiques et à les retourner à Moumoute pour recyclage, conformément aux principes de l'économie circulaire.

Fait à Lyon, le 03/04/2026

Noé Le Blavec Co-Fondateur de Moumoute